

Rapport de la commission des sports chargée d'examiner la motion du 7 septembre 2021 de M^{mes} et M. Livia Zbinden, Brigitte Studer, Corinne Bonnet-Mérier, Gazi Sahin, Audrey Schmid, Maryelle Budry, Monica Granda: «Crevasses, déformations du sol, vétusté: pour une rénovation du terrain de basket-ball et des pistes d'athlétisme du centre sportif de Varembe, permettant des pratiques sportives en toute sécurité».

26 janvier 2023

Rapport de M^{me} Elena Ursache.

La motion a été renvoyée à la commission du sport (CS) par le Conseil municipal lors de la séance du 7 septembre 2021. Elle a été traitée lors des séances du 25 novembre 2021 et des 20 janvier et 5 mai 2022, sous la présidence de M. Luc Zimmerman. Les notes de séance ont été prises par M^{mes} Juliette Gaultier et Camelia Benelkaid, que la rapporteuse remercie pour la qualité de leur travail.

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que les infrastructures publiques de la Ville de Genève dédiées au sport et ouvertes à la population se doivent de ne pas mettre en danger les usagères et usagers dans leur pratique sportive;
- que le centre sportif de Varembe souffre déjà depuis plusieurs années de problèmes de vétusté, d'usure, de déformations du sol et de crevasses compromettant la sécurité des usagères et usagers, notamment sur les zones d'athlétisme et le terrain de basket-ball;
- que l'allègement des mesures liées à la pandémie de Covid-19 offre une vraie opportunité aux usagères et usagers du centre sportif de revenir pratiquer leurs activités sportives, et qu'un retour durable dans le centre sportif de Varembe doit absolument s'accompagner d'un accès à des infrastructures de qualité;
- que seule une étude d'aménagement de vestiaires pour le stade de Varembe figure dans les projets actifs du 16e plan financier d'investissement;
- que les pratiques culturelles et sportives populaires se doivent d'être soutenues de la même manière que les autres,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de prévoir dans les plus brefs délais la rénovation du terrain de basket-ball et des pistes d'athlétisme du centre sportif de Varembe souffrant particulièrement de déformations et de crevasses dans le sol, mettant en danger les usagères et usagers dans leur pratique sportive;

- de réfléchir à une rénovation globale du centre sportif de Varembe, afin d’offrir à la population des infrastructures de qualité répondant aux normes en matière de sécurité.

Séance du 25 novembre 2021

Audition de M^{me} Livia Zbinden, motionnaire

M^{me} Zbinden explique que cette motion a été déposée en urgence car on a eu l’occasion d’aller sur le site, dans le centre sportif de Varembe au niveau du stade, des pistes d’athlétisme et du terrain de basket-ball. Le constat qui a été fait indique que ces deux espaces ne sont vraiment plus aux normes et sont dangereux. M^{me} Zbinden précise qu’il fallait faire une motion en urgence puisque les personnes reviennent de plus en plus faire du sport dans ce stade.

Pour rappel, le centre sportif de Varembe comporte la piscine, avec un bassin couvert et un bassin extérieur, le stade, les terrains de football et un terrain de volley-ball (de compétition, donc supposé être aux normes), un terrain de basket-ball et une aire d’athlétisme et du tennis de table.

A travers le Powerpoint présenté par M^{me} Zbinden, on voit qu’il y a tout en bas les terrains de basket avec la piste d’athlétisme à côté; ces espaces se situent derrière les grandes tribunes. Le terrain de basket et les pistes d’athlétisme ont un sol qui s’effrite, ce qui est vraiment dangereux. Il y a aussi des crevasses au sol qui se situent dans des endroits stratégiques du terrain, qui sont nécessaires à la pratique du jeu. Ce terrain a été délaissé, les utilisateurs et utilisatrices ne viennent plus au vu des risques de blessures trop élevés. Pour la piste d’athlétisme les problèmes sont les mêmes, la piste est gondolée, il y a des trous de béton qui apparaissent; la zone de saut en longueur est catastrophique.

M^{me} Zbinden ajoute qu’il faut savoir que ces zones sont ouvertes au public et qu’il n’y a aucune indication à ce propos. Il faut savoir également que le stade de Varembe est l’un des seuls à proposer un terrain de basket-ball et des pistes d’athlétisme en synthétique, ce qui est une chance pour les articulations. Il y a également un plan directeur des équipements sportifs qui prévoit pour les prochaines années des rénovations nécessaires ou du développement au niveau des infrastructures, mais rien n’est prévu pour le stade de Varembe. Le document met en avant le besoin de développer le sport urbain, de mettre aux normes les installations, mais rien n’est précisé pour ce stade alors qu’il en a vraiment besoin.

Questions des commissaires

Le président demande s’il est vraiment nécessaire de rénover le stade de Varembe puisque ce n’est pas inscrit dans le plan directeur. Un commissaire ajoute que les terrains de foot ne semblent pas trop vétustes.

M^{me} Zbinden indique que la plus grande partie du stade sportif, à l'exception des terrains de foot, devient inutilisable; c'est un stade qui de manière globale est vraiment vieux et vétuste. Tout le revêtement synthétique du stade est catastrophique à part les terrains de foot qui ont été rénovés et dont les enjeux diffèrent peut-être étant donné que des clubs viennent s'y entraîner. Il faudrait qu'il soit rénové dans sa globalité et notamment les espaces cités précédemment qui sont dangereux et peuvent entraîner des blessures.

Le président remarque que les deux considérants sont assez différents et qu'il semblerait logique d'accepter le premier alors que le deuxième est quasiment un autre objet.

M^{me} Zbinden précise que l'urgence se situe surtout autour des terrains qui permettent la pratique, mais que le stade devrait être rénové globalement.

Une commissaire demande s'il y a eu des explications quant au laisser-aller lié au manque d'entretien.

M^{me} Zbinden ne sait pas comment l'expliquer. La piste d'athlétisme et le terrain de basket sont dégradés depuis plus d'une année. Elle trouve la situation inquiétante et ne comprend pas comment ces pistes peuvent être ouvertes au vu des risques qu'elles comportent.

La commissaire s'inquiète des cas de blessures ou d'accidents lors de l'utilisation de ces terrains.

M^{me} Zbinden lui répond qu'effectivement il y a des personnes qui se sont blessées, qui ont glissé et qui ne viennent plus pour ces raisons-là. C'est un terrain très fréquenté car c'est un des seuls terrains, en tout cas pour le basket, qui est accessible avec un revêtement synthétique agréable pour les articulations; c'est un terrain de qualité. Elle ajoute que toutes les nouvelles installations devraient être construites en synthétique.

La même commissaire demande s'il n'y a pas eu des interventions à la suite de ces accidents.

M^{me} Zbinden lui répond que la majorité des usagers râlent mais qu'ils n'ont pas le réflexe de collectiviser le problème, de faire une pétition, de se faire entendre. Certaines personnes ont pu poser des questions au concierge mais sinon elles n'ont pas eu l'idée d'entreprendre une démarche pour se faire entendre.

Un commissaire remercie pour cette motion qui soulève de nombreuses questions, notamment l'entretien du Service des sports (SPO). Il s'enquiert de la composition du terrain synthétique; est-ce du tartan comme au Bout-du-Monde?

M^{me} Zbinden lui indique qu'il est décrit comme étant synthétique mais qu'on ne sait pas de quel type de synthétique il s'agit. Ce sont des copeaux de bouts

de caoutchouc orange. Au Bois-des-Frères, sauf erreur, il ne s'agit pas du même synthétique.

Le même commissaire ajoute que les trois terrains de basket du Bout-du-Monde sont en béton et par conséquent désagréables pour les articulations et les tendons. Il demande si ce sont des clubs qui encadrent la pratique sportive ou si ce sont des citoyens qui viennent régulièrement s'y entraîner individuellement.

M^{me} Zbinden précise que ce sont surtout des jeunes qui viennent s'entraîner sur les terrains d'athlétisme et de basket qui n'ont peut-être pas pu rentrer en club, ou alors ce sont des usagers qui ne s'entraînent pas dans un club ou en tout cas pas sur ce terrain. Il y a cependant des clubs de foot qui viennent s'entraîner, ce qui expliquerait pourquoi les terrains sont en meilleur état et entretenus.

Le même commissaire s'enquiert de la date de la dernière rénovation.

M^{me} Zbinden ne la connaît pas. Toutefois, on peut voir sur le terrain qu'il y a des marquages au sol qui ont été refaits, que certains trous ont été rabibochés petit à petit. On a l'impression que c'est un vieux terrain qui n'a pas été rénové depuis longtemps et aucune rénovation n'est indiquée dans le plan directeur.

Une commissaire demande si les infrastructures sportives font l'objet d'un entretien régulier.

M^{me} Zbinden répond qu'il y a un concierge. Toutefois, ce dernier n'a pas pu répondre aux questions concernant la rénovation. En termes de revitalisation ou de rénovation, il ne s'agit pas de la responsabilité du concierge.

La commissaire demande s'il s'occupe des bâches et palettes qui traînent.

M^{me} Zbinden pense que oui.

Un commissaire constate que lorsque l'on voit l'image satellite du stade, on peut se demander à quoi sert cette piste de sprint de 100 m. La piste du lancer de poids a toujours été délaissée; les usagers vont souvent s'entraîner au Bout-du-Monde pour la lancer de poids. Le terrain de basket semble être un endroit très sympathique pour être utilisé mais on a l'impression que cet endroit est délaissé puisque certains équipements seraient dépassés.

M^{me} Zbinden répond que c'est possible mais le problème est principalement lié au fait qu'il n'est pas possible de laisser ces infrastructures sportives dans l'état actuel. Toute personne qui voudrait utiliser ces espaces peut vraiment se blesser. Il s'agit soit de le retirer soit de le rénover, même s'il s'agit sûrement d'un espace moins fréquenté qu'auparavant. En fait, il s'agit d'un centre sportif et il devrait y avoir une multitude de sports mais, dans ce cas précis, les stades de foot représentent 80% de la place. Il serait souhaitable que d'autres sports soient conservés dans le cas où il y aurait des rénovations.

Au niveau de la praticabilité les week-ends et jours fériés, M^{me} Zbinden précise qu'il y a les horaires de la piscine et les horaires du stade. Le stade est ouvert toute la journée en semaine et les week-ends, sauf erreur. Concernant l'éclairage le soir, il y en a indirectement lorsque les équipes de foot viennent s'entraîner, mais sinon il n'y en a pas.

Un commissaire demande si le centre sportif est clôturé tout autour et s'il n'y a qu'une entrée.

M^{me} Zbinden lui indique qu'il y en a une qui s'ouvre où les transports de matériel se font, qui se situe dans la rue perpendiculaire à l'entrée de la piscine.

Un commissaire s'étonne que l'entretien soit laissé à l'abandon alors que l'on voit sur les photos qu'il y a un accès et qu'il peut être fermé. Elle se demande si certains espaces tels que celui pour le lancer de poids sont moins entretenus car les sports sont moins pratiqués. Elle demande si la deuxième invite qui propose de réfléchir sur une rénovation plus grande ne serait pas intéressante quand même, dans l'idée de savoir quels espaces doivent être rénovés et si ces espaces ne doivent pas être alloués à d'autres sports plus pratiqués.

M^{me} Zbinden lui répond qu'il faudrait effectivement voir si les pistes de lancer de poids et de sprint sont encore suffisamment utilisées. C'est pour cette raison que la motion distingue la rénovation globale du stade et les lieux où on sait que les usagers viennent quand même.

Un commissaire indique qu'il y a l'Association genevoise d'athlétisme (AGA) qui s'entraîne au stade de Varembe le lundi et le mercredi, toutes disciplines confondues.

Un commissaire demande si un sondage auprès de la population et des usagers du quartier a été fait, pour voir qui se trouvait aussi en difficulté. Elle ajoute qu'une pétition pourrait être faite pour ce soit traité plus rapidement par le Municipal.

M^{me} Zbinden répond qu'on a entendu des personnes se plaindre mais qu'elles ne s'organisent pas et que, les usagers étant assez différents, ils ne se rencontrent pas en dehors de ce terrain. De plus, les personnes qui se plaignent finissent par décider d'aller s'entraîner ailleurs.

Un commissaire s'étonne que cette motion ne soit pas renvoyée directement à la commission des travaux et des constructions (CTC) où il pourrait y avoir un levier d'action assez efficace. Elle propose que cette motion soit renvoyée à la CTC, sous la responsabilité des magistrats Perler (constructions) et Barbey-Chappuis (sports), ce qui permettrait que cette demande soit traitée conjointement.

Une commissaire indique que le plan directeur est élaboré par deux services différents qui, a priori, appartiennent à deux départements différents.

Discussion

Un commissaire indique que si cette motion est traitée à la CS, c'est aussi pour que cette problématique soit étudiée plus en profondeur pour voir s'il n'y aurait pas besoin d'effectuer des changements éventuels au sein du stade. La CTC ne peut intervenir qu'à la fin lorsqu'il y a un crédit. Pour l'instant la CS peut s'en occuper. Il propose d'auditionner la magistrate pour comprendre les raisons pour lesquelles ce stade est délaissé.

Un commissaire voit deux aspects à ce propos. Le premier est pratique et urgent; il n'y aurait pas besoin d'une motion pour ça. Il faudrait faire une note à la magistrate en demandant un entretien des parties qui posent des problèmes. Il serait aussi envisageable de profiter de cette motion pour faire des auditions afin de voir ce qu'il en est de l'utilisation de ce stade et ainsi orienter les magistrats avec le travail de la commission.

Une commissaire indique que le fait de faire une motion met en lumière un problème et, lorsque l'on entendra la magistrate, elle viendra quasiment avec la solution lors de son audition. Elle ajoute que c'est l'occasion de refaire le point sur ce stade. Ce pourrait être bien d'appeler aussi l'AGA pour voir s'ils sont toujours d'actualité et éventuellement les auditionner pour connaître l'usage qu'ils font du stade.

Une autre commissaire suggère d'auditionner d'abord la magistrate pour savoir s'il y a des réflexions qui ont déjà été menées à ce propos et voir ensuite s'il y aurait lieu d'engager d'autres auditions.

Un commissaire est d'accord avec ce point de vue et ajoute que la CS est tout à fait légitime pour instruire cette motion, car il ne s'agit ni d'un crédit d'études ni d'un crédit de construction. Il est en effet souhaitable que la CS évalue d'abord la pertinence de cette rénovation avant qu'elle ne soit renvoyée à la CTC. Il faudrait commencer par l'audition de la magistrate pour connaître les projets à ce propos.

Une commissaire indique que la CTC peut traiter des motions et non pas uniquement des crédits. On peut demander que des crédits soient ouverts pour certaines choses. Là il y a un danger très clair sur ce terrain. Elle soutient qu'il serait intéressant d'auditionner la magistrate en charge des sports, mais aussi la magistrate en charge des constructions pour que la situation soit prise au sérieux rapidement. Il est tout à fait possible de demander une audition conjointe si la commission ne souhaite pas la renvoyer à la CTC.

Votes

Transfert de cette motion à la CTC

La demande est refusée par 10 non (1 S, 2 LC, 2 PLR, 3 Ve, 1 UDC, 1 EàG) contre 1 oui (S) et 2 abstentions (S, MCG).

Audition du SPO avec la magistrate

La demande est acceptée à l'unanimité. Le président indique que la commission attendra le retour du département de la sécurité et des sports (DSSP) avant de prévoir une autre audition.

Un commissaire ne serait pas pour demander l'audition de la magistrate en charge des travaux. Si l'audition de M^{me} Barbey-Chappuis révèle l'utilité, le besoin et l'urgence relevés dans cette motion, alors le commissaire ne verrait aucun souci pour que celle-ci soit votée et renvoyée à l'exécutif le plus rapidement possible.

Un autre commissaire ajoute que l'audition de deux magistrates en simultané reste assez compliqué à organiser, ce qui peut entraîner des retards dans le traitement d'un dossier.

Une commissaire estime qu'une perte de temps maintenant est un gain de temps potentiel pour que le problème soit réglé.

Audition conjointe de M^{mes} Barbey-Chappuis et Perler

La demande est refusée par 8 non (3 Ve, 2 LC, 2 PLR, 1 UDC) contre 3 oui (1 EàG, 1 MCG, 1 S) et 2 abstentions (S).

Séance du 20 janvier 2022

Audition de M^{me} Barbey-Chappuis, maire, en charge du département de la sécurité et des sports (DSSP), accompagnée de M^{me} Sybille Bonvin, cheffe du Service des sports (SPO), et de M. Nicolas Kerguen, collaborateur personnel

M^{me} Barbey-Chappuis indique que cette motion M-1636 met le curseur sur une problématique déjà évoquée en commission ou au Conseil municipal, celle de la vétusté des infrastructures sportives de la Ville de Genève. Le stade de Varembe en est une illustration puisque celui-ci a été inauguré en septembre 1933. Il y a eu des réhabilitations par le passé; toutefois elles concernaient principalement le remplacement des terrains synthétiques, mais pas la zone d'athlétisme, qui est très fréquentée et qui connaît une augmentation toujours plus importante par les

clubs, les écoles et les personnes individuelles qui viennent librement s'entraîner sur ce stade.

Aujourd'hui, le tartan de la piste d'athlétisme a atteint le terme de sa durée de vie. M^{me} Barbey-Chappuis précise qu'elle a eu l'occasion d'aller plusieurs fois là-bas, le tartan gondole, il y a des dangers potentiels car il peut y avoir des trous, la piste n'est plus imperméable, elle est bosselée parce que les racines des arbres poussent et le revêtement se décolle par endroits. Il y a également des marquages qui s'effacent par endroits et le mur d'enceinte du stade doit être refait.

Le constat fait par cette motion est complètement partagé par le SPO. La bonne nouvelle, c'est que les départements de M^{me} Barbey-Chappuis et de M^{me} Perler travaillent déjà sur cette problématique, en concertation avec l'AGA. Il y a une demande d'ouverture de crédit d'investissement pour la rénovation de ce stade qui est en cours de préparation. Il est prévu que la Direction du patrimoine bâti (DPBA) dépose cette proposition prochainement puisque le calendrier qui est prévu correspond au trimestre 2022. L'élaboration de la proposition est plutôt bien avancée. Si le Conseil municipal va de l'avant avec ce vote de crédit, l'objectif serait que les travaux commencent en avril 2023 et s'achèvent à la fin 2023.

La deuxième invite de la motion demande une rénovation plus globale de Varembe. Il y a toute la rénovation de la piscine de Varembe qui doit avoir lieu, mais là il s'agit d'un horizon temps un peu plus éloigné, voire séparé, c'est inscrit dans le plan financier d'investissement. Le jour où la rénovation de la piscine de Varembe commencera, il faudra trouver des solutions de rechange pour les clubs qui s'y entraînent, pour les clubs de natation, pour les usagers sachant que les piscines sont déjà bien saturées à Genève.

La question des piscines est donc traitée à part, l'objectif étant déjà d'avancer sur ce crédit de rénovation pour le terrain d'athlétisme, pour le terrain de basket et pour la partie plutôt stade. M^{me} Barbey-Chappuis encourage le vote de cette motion qui va pleinement dans le sens de la proposition que le Conseil administratif soumettra prochainement au Conseil municipal.

Questions des commissaires

Une commissaire précise que lorsque la motion a été présentée, une question était revenue plusieurs fois concernant des endroits où serait stocké du matériel. Il y avait également la question de l'utilisation quotidienne de cet espace, à savoir si le lancer de poids est encore pratiqué. Elle demande quelle est l'utilisation de ce stade au quotidien et par quelles associations, quels sportifs.

M^{me} Barbey-Chappuis répond qu'il y a un club d'athlétisme, le Centre athlétique de Genève (CAG), qui utilise ces installations pour les entraînements, qui

ont lieu de 18 h à 20 h. Le Département de l’instruction publique l’utilise aussi pour toutes ses journées sportives et il y a aussi des entraînements libres. Pour le lancer de poids, il doit sûrement y avoir le CAG qui l’utilise.

M. Kerguen précise que les clubs s’entraînent de nuit sur une grande partie de l’année. Le CAG s’entraîne du lundi au mercredi de 18 h à 20 h de février à la trêve estivale et de septembre à novembre. Par rapport au lancer de poids, il est prévu que l’éclairage permette sa pratique, tout comme celle de l’athlétisme pour les entraînements de nuit. Le programme défini par le SPO, en concertation avec la DPBA et l’AGA, dans la proposition à venir, prévoit notamment de conserver la zone de lancer de poids mais uniquement un marquage qui servira aussi au javelot, avec une longueur de 20 m au lieu de 25 m.

M^{me} Barbey-Chappuis ajoute qu’il est prévu de remplacer les anciens mâts d’éclairage qui constituent une gêne visuelle pour les habitations, étant donné la densité autour du stade de Varembé.

Une commissaire demande ce qu’il en est de l’utilisation de ce stade; au vu du matériel déposé en stock, on avait l’impression que cet endroit était presque laissé à l’abandon.

M^{me} Barbey-Chappuis précise que la proposition est en cours d’élaboration et qu’il est par conséquent impossible de donner le programme définitif, mais il est prévu qu’une zone de stockage soit installée, notamment pour des buts de foot mobiles et des petits buts mobiles. Ce serait a priori des stockages pour le football.

La même commissaire demande si le stade est fermé avec un accès. M^{me} Barbey-Chappuis confirme qu’il y a des heures d’ouverture, en semaine c’est jusqu’à 22 h et il y a souvent des matchs de foot en soirée ou des entraînements. Le week-end, le stade ferme un peu plus tôt.

M. Kerguen indique qu’une zone de stockage pour les buts du terrain de football et des chariots pour le rangement des haies d’athlétisme sont prévus.

Une commissaire demande quelles seront les mesures prises d’ici à 2023 puisqu’il y a une année qui doit encore s’écouler avant que les rénovations démarrent. L’espace est actuellement dangereux pour la pratique sportive.

M^{me} Barbey-Chappuis répond que le SPO a un suivi attentif; s’il y a un danger, des travaux urgents peuvent être faits. L’objectif est d’entretenir encore cette année le stade du mieux que l’on peut. Il n’est pas envisagé de le fermer.

Un commissaire demande quelles seront concrètement les rénovations effectuées. Il demande s’il y aura une réflexion de fond sur une éventuelle réhabilitation, voire un changement d’affectation de certains terrains.

M^{me} Barbey-Chappuis répond qu'il s'agit d'une rénovation assez lourde puisqu'il y a toute la piste d'athlétisme (longueur, poids...) qui doit être refaite. Selon les constats effectués, cette piste d'athlétisme est fréquentée par des clubs, des personnes individuelles et des écoles. Il y a aussi les entraînements de Santescalade durant le mois d'octobre-novembre sur cette piste. Du point de vue du SPO, le programme prévu dans la proposition répond aux besoins des usagers, il n'y a pas lieu de le modifier. Les terrains de foot sont extrêmement sollicités et ils ne seront donc pas enlevés. Ce sont les réflexions qui sont en cours mais la proposition n'est pas encore terminée. Le programme devrait rester le même; ce devrait être une rénovation assez conséquente.

Un commissaire demande si le terrain du lancer de poids est utilisé.

M^{me} Barbey-Chappuis indique que pour le lancer de poids il y aura uniquement un marquage, ce qui permettra une mutualisation avec d'autres disciplines, tel le javelot. Il doit y avoir la possibilité de pratiquer les différentes disciplines dès lors qu'il y a un club d'athlétisme qui s'entraîne.

Un commissaire demande quelles sont les pelouses des terrains à Varembeé.

M^{me} Barbey-Chappuis répond qu'il n'y a a priori que du synthétique.

Le même commissaire demande s'il y aura des rénovations du synthétique à moyen terme.

M^{me} Barbey-Chappuis précise que pour le synthétique il y a des crédits qui sont posés régulièrement. M. Kerguen ajoute que le stade de Varembeé regroupe trois terrains qui sont tous en synthétique.

Le même commissaire indique que ce terrain ne répond pas aux normes et que c'est un véritable problème. M^{me} Barbey-Chappuis indique que ce stade est entouré d'immeubles et que c'est par conséquent difficile de l'agrandir.

Un commissaire demande quels sont les autres travaux prévus pour le reste des infrastructures sportives de la Ville de Genève.

M^{me} Barbey-Chappuis indique qu'il y a ceux qui ont déjà été votés comme ceux du Bois-des-Frères avec la halle de tennis. Il y a également le projet du Bout-du-Monde, qui sera démolit et reconstruit. Cela va passer par un crédit d'études, un concours, puis un crédit de construction; on est plutôt sur un horizon à environ 2027. Autrement, il y a des travaux qui devront être faits à la patinoire des Vernets pour maintenir aussi en état et changer le système de production du froid étant donné qu'il va y avoir un nouveau quartier qui va se densifier à côté de la patinoire. Pour des questions de sécurité, il faut donc mettre aux normes la production du froid de la patinoire. Ce crédit devrait arriver dans le courant de l'année. Concernant Vessy, le SPO travaille sur des projets. M^{me} Barbey-Chappuis

précise qu'elle viendra en parler quand ils seront plus mûrs. Il y a aussi des questions avec les terrains de foot pour essayer d'optimiser au mieux la place. Des rénovations des piscines des Vernets et de Varembe sont aussi prévues. Il s'agit de crédits importants.

Un commissaire indique que pour les Vernets, à la commission de l'aménagement et de l'environnement, il y a eu une proposition à l'étude qui concerne le réaménagement de l'espace parking. A l'époque, avec M. Kanaan, il était discuté d'avoir une piscine provisoire de 50 m sur cet espace. Il demande si M^{me} Barbey-Chappuis est au courant de ce projet.

M^{me} Barbey-Chappuis indique que cette situation a été évacuée car non pérenne et très coûteuse. Cette option n'a pas été retenue, et il y a plutôt un travail en cours sur l'intégration d'une piscine au Bout-du-Monde qui permettrait d'avoir une piscine pérenne et pour des coûts moins importants que pour une piscine provisoire.

Un commissaire demande s'il s'agirait bien d'une piscine non provisoire.

M^{me} Barbey-Chappuis le confirme et précise que ça a l'avantage de ne pas mettre de l'argent dans un projet qui ne durerait que quatre ou cinq ans avec des coûts extrêmement conséquents et de monopoliser ce terrain devant les Vernets, alors qu'un quartier très dense va voir le jour. L'objectif est de pouvoir offrir un parc à la population très rapidement. Si on y mettait une piscine provisoire, cette possibilité-là serait repoussée de plusieurs années. Elle paraissait surtout trop chère pour sa durée de vie.

Le même commissaire ajoute qu'il y a une piscine de 50 m à Genève-Plage.

M^{me} Barbey-Chappuis rappelle que la piscine de Genève-Plage est du ressort du Canton. Ils ont d'ailleurs des réflexions en cours pour rallonger la saison de la piscine de Genève-Plage.

Le même commissaire souhaite effectuer un «divers» auprès de M^{me} Barbey-Chappuis. Il indique qu'il a reçu une alerte de Radio Lac qui disait que le Conseil administratif soumettra prochainement une demande d'ouverture de crédit pour un montant de 14 millions de francs destinée à la construction d'une infrastructure (centre régional) pour le tennis de table et le judo. Il trouve cela bizarre parce qu'il a été récemment en discussion avec des pongistes qui avaient du mal à trouver un espace aux Eaux-Vives.

M^{me} Barbey-Chappuis indique qu'elle veut bien discuter de cela mais que ça n'était pas à l'ordre du jour. La proposition a été adoptée par le Conseil administratif et arrivera prochainement devant le Conseil municipal.

Le même commissaire répond que ça a toujours été comme ça dans la CS et que ça se faisait avec M. Kanaan. Il y a actuellement une problématique avec

les judokas des Eaux-Vives qui devaient voir M^{me} Perler pour l'ancienne salle de l'Association pour la danse contemporaine (ADC) aux Eaux-Vives et ça a été annulé. Il remarque que l'on parle des pongistes que l'on met tout à coup à Vernier, peut-être les judokas.

M^{me} Barbey-Chappuis indique que la proposition n'a pas encore été analysée par le Conseil municipal et que celui-ci en sera saisi prochainement. Elle ajoute qu'elle a été invitée aujourd'hui à une audition sur une motion concernant Varembe, mais pas pour discuter de la proposition sur le judo et le tennis de table à Vernier 115. Elle répondra volontiers aux questions à ce sujet lorsqu'elle sera auditionnée au sujet de cette proposition le moment venu. En l'occurrence, on parle d'une infrastructure pour la relève de ces deux sports, ce sont deux projets différents avec celui des Eaux-Vives pour lesquels d'autres solutions sont en train d'être recherchées. Pour le judo il y a effectivement une pétition qui demande que le club soit installé à l'ancienne salle qu'occupait l'ADC avant son déménagement au Pavillon de la danse, il y a des réflexions en cours à ce niveau-là aussi. M^{me} Barbey-Chappuis propose d'en reparler lorsque le Conseil municipal aura été saisi de la proposition et qu'elle sera renvoyée en commission.

Séance du 5 mai 2022

Vote de principe pour un vote ce soir

Le vote de principe a été accepté à l'unanimité des membres présents.

Prises de position

Un commissaire de l'Union démocratique du centre trouve cette motion excellente, fondée et intelligente. Cela ne fera qu'appuyer le fait qu'il faudra bouger ailleurs étant donné qu'il y a de gros problèmes d'infrastructures et de vétusté. Il est donc favorable à voter cette motion et l'Union démocratique du centre l'acceptera.

Un commissaire du Mouvement citoyens genevois est d'avis qu'un terrain doit être aux normes pour une question de sécurité. Il est donc en faveur de l'entretien et des réparations nécessaires.

Un commissaire des Verts annonce que son groupe soutiendra cette motion et espère que ça sera accompagné d'une réflexion un peu plus globale sur la rénovation de ce centre sportif.

Un commissaire d'Ensemble à gauche annonce que son groupe est en faveur de cette motion pour une question de sécurité.

Une commissaire socialiste complète au nom de son groupe en disant qu'aucune pratique sportive ne devrait se faire sur un terrain non adapté. Le Parti socialiste soutient cette motion.

Un commissaire du Parti libéral-radical annonce que son groupe soutient cette motion et espère que le Conseil administratif n'attend pas cette motion pour prendre des dispositions par rapport aux dégradations déjà constatées.

Le président annonce que le Centre est aussi favorable à cette motion et ajoute que cela pourra peut-être accélérer les dispositions nécessaires à prendre.

Vote final sur la motion M-1636

La motion M-1636 est acceptée à l'unanimité des membres présents.